

I.U.F.M. de l'Académie de Montpellier
Site de Montpellier
1999-2000

AUTORITE
ET
EDUCATION A LA CITOYENNETE
EN CLASSE D'ESPAGNOL

Sylvie SALINA
Professeur stagiaire d'espagnol

Directrice de mémoire
Colette ALDEBERT
Professeur d'espagnol

Classe de 4 ème au Collège Fontcarrade de Montpellier

Citoyen : membre d'un état considéré du point de vue de ses **devoirs** et de ses **droits civils** et politiques

Dictionnaire Larousse 1996

(p. 230)

L'apprentissage d'une langue étrangère consiste en partie en la connaissance d'une ou plusieurs cultures et laisse entrevoir d'autres usages, d'autres modes de pensée et d'autres **valeurs**. Apprendre une langue étrangère c'est apprendre à **respecter l'autre dans sa différence**, c'est acquérir le sens du relatif et **l'esprit de tolérance**, valeur d'autant plus nécessaire aujourd'hui que la communauté du Collège tend de plus en plus à devenir une communauté multiculturelle.

Librement inspiré des Instructions Officielles de l'enseignement de l'espagnol au Collège

Arrêté du 29 Mai 1996

Ciudadano : miembro de un estado considerado desde el punto de vista de sus **deberes** y de sus **derechos civiles** y políticos.

El aprendizaje de un idioma extranjero consiste en parte en el conocimiento de una o varias culturas y deja de ese modo vislumbrar otras costumbres, otros modos de pensar y otros **valores**. Aprender un idioma extranjero es aprender a **respetar el otro en su diferencia**, es adquirir el sentido de lo relativo y el **espíritu de tolerancia**, valor tanto más necesario hoy cuanto que la comunidad del Instituto tiende a ser cada vez más una comunidad multicultural.

OBSERVATION JURY

SOMMAIRE

I PRESENTATION DE LA SITUATION.....	6
A/ Considérations générales.....	7
B/ La 4 ème Verte : une classe pas facile.....	9
1/ Présentation de la classe.....	9
2/ Gestion du groupe classe : les signes des premières difficultés.....	11
a/ L'incident du portable.....	11
b/ Un comportement inattendu.....	12
c/ Les échos des collègues.....	13
d/ Une situation rapidement ingérable.....	13
C/ Premier bilan.....	15
II OBJECTIFS.....	16
III MOYENS MIS EN ŒUVRE.....	19
A/ Punitons et Sanctions.....	21
1/ Autocritique.....	23
2/ Autoévaluation.....	24
B/ Autodiscipline.....	25
1/ La grille.....	25
2/ Les élèves policiers.....	27
3/ Autocritique.....	28
4/ Autoévaluation.....	29
C/ La réflexion.....	30
1/ Autocritique.....	32
2/ Autoévaluation.....	33
D/ Le travail en équipe.....	34
1/ L'équipe pédagogique.....	34

2/ Le conseil de classe.....	36
3/ La rencontre Parents-Professeurs.....	37
4/ Autocritique.....	38
5/ Autoévaluation.....	39
E/ Retour à plus de fermeté.....	40
1/ Autocritique.....	41
2/ Autoévaluation.....	42
IV EPILOGUE.....	43
V BILAN GENERAL.....	45
A/ Bilan personnel.....	46
B/ Avis d'un spécialiste.....	48
VI CONCLUSION.....	49
DOCUMENTS ANNEXES.....	51
BIBLIOGRAPHIE.....	52

I/ PRESENTATION DE LA SITUATION

A/ CONSIDERATIONS GENERALES

Ma rentrée de jeune professeur stagiaire débutante se fit dans une quasi-euphorie : après deux mois d'attente et encore toute revigorée par mon récent succès au C.A.P.E.S. c'est confiante et sûre de mon potentiel que je m'apprête à prendre en charge deux classes de 4^{ème} dans le cadre de mon stage en responsabilité.

Loin de connaître les réalités de l'enseignement d'aujourd'hui je suis cependant consciente que la tâche ne sera pas aisée ; d'autant plus qu'autour de moi tout le monde m'a mise en garde : “ *L'enseignement devient de plus en plus difficile* ” ; “ *Surtout sois ferme au début, quitte à lâcher du lest par la suite* ” ; “ *Ne laisse rien passer* ”. Mais je n'ai cure de ces poncifs. Certes, les problèmes de discipline sont réels pour certains professeurs. Je n'en demeure pas moins convaincue que tout cela n'arrive qu'aux autres, comme une méchante maladie.

Pour l'heure, fraîchement imbibée des premiers conseils donnés à l'I.U.F.M., je me suis contentée de réfléchir à mes cours et j'ai revu les instructions officielles. Il sera toujours temps d'aviser sur le terrain.

Las, malgré tant de bonne volonté et comme aurait pu le dire le proverbe : *Plus dure fut la chute*. Le passage de la théorie à la pratique n'en fut que plus rude lorsque ce point qui m'apparaissait comme secondaire s'avèrera très vite primordial voire obsédant. Cette question de discipline était dorénavant à régler d'urgence. J'arrivai au douloureux constat qu'un enseignant n'était pas uniquement un transmetteur de savoirs et savoir-faire ; ce à quoi ma formation m'avait préparé depuis mon entrée à l'université jusqu'à la préparation du C.A.P.E.S., durant ma première année à l'I.U.F.M. L'enseignant d'aujourd'hui doit assumer une triple casquette :

- d'instructeur ;
- d'éducateur ;
- et de formateur à la citoyenneté.

Tels sont désormais les ingrédients *sine qua non* à une situation d'enseignement et d'apprentissage optimale.

Tandis que des moyens étaient mis en œuvre afin de parvenir à un climat de travail propice à l'enseignement de l'espagnol ; une lancinante et fructueuse réflexion prenait corps

sur les missions de l'enseignant d'aujourd'hui ainsi que sur ses conditions de travail. C'est tout cela que se proposent de retracer ces quelques pages.

B/ LA 4 EME VERTE : UNE CLASSE PAS FACILE

1/ PRESENTATION DE LA CLASSE

La 4 ème Verte est constituée de 13 garçons et 14 filles, soit 27 élèves qui font de l'espagnol en L.V.II. Une seule élève faisant de l'allemand. Le maximum autorisé étant de 28 élèves pour une classe de 4 ème, ici la consigne ministérielle est bien respectée : pas de surcharge d'effectif.

La moyenne d'âge se situe entre 13 et 15 ans. Seulement deux redoublants. Il faut savoir que la 5 ème n'est pas une classe palier, elle se situe au début d'un «cycle ». Et si le redoublement est conseillé en fin d'année par le conseil de classe et que les parents s'y opposent, alors l'élève passera tout naturellement et sans obstacles apparents en 4 ème. Néanmoins, les fiches distribuées à la rentrée aux élèves m'indiquent que plusieurs d'entre eux ont redoublé une voire deux classes :

- 3 ont redoublé la C.P. plus la 6^e
- 1 le C.P. uniquement
- 2 le C.E.2 (l'un d'entre eux étant un redoublant de 4 ème)
- 2 la 6^e

Soit 9 élèves qui ont un retard de un à deux ans.

Ces élèves se connaissent et se suivent dans la même classe depuis leur entrée en 6 ème. Si l'on exclut les 2 redoublants, 8 élèves sont issus d'un autre collège de Montpellier ou d'ailleurs.

Les effectifs et le choix de l'espagnol en L.V.I ou L.V.II font que dans ce petit collège qu'est Foncarrade (un peu plus de 500 élèves) ces élèves pouvaient difficilement se voir dispersés dans d'autres classes. Sur les 4 classes de 4 ème que compte cet E.P.L.E. :

- La 4 ème informatique est destinée aux élèves faibles dont le but est de favoriser l'orientation vers un B.E.P. ;
- La 4 ème Euro est une classe de bilingues Anglais-Allemand ;
- La 4 ème Rouge est une classe de bilingues Anglais-Espagnol.

Il ne nous reste donc plus guère que la 4^{ème} Verte pour caser ces 27 élèves débutants en espagnol.

La tendance actuelle veut que les classes se créent dans le respect de l'homogénéité du "niveau" des élèves. Quoique répertoriés comme très bons élèves à la prérentrée, les 4^{ème} Verte s'avéreront au fil du temps et des conversations avec les collègues des élèves moyens dont certains sont dès le premier trimestre en difficultés sérieuses. Je me rendrai également compte que ce n'est pas la classe la pire. Voilà un des facteurs qui contribuera au fait que je tarderai à définir cette classe comme étant difficile.

Le collège Fontcarrade, situé près de l'Avenue de la Liberté - plus communément appelée *la voie rapide*, au niveau de la clinique Clémentville, accueille les enfants des quartiers de la Chamberte, et de Figuerolles. C'est un vieux bâtiment qui date de 1969 aux murs gris et aux salles parfois trop petites et mal insonorisées.

Le bruit y est constant. Tous les jours et à tout moment de la journée les élèves de la classe d'accueil (16 gitans en situation d'échec scolaire) - dont l'atelier fait vis-à-vis avec les salles de classe - manipulent des engins bruyants, font des esclandres, s'interpellent en criant ou encore chantent des airs de flamenco. N'oublions pas le stade qui jouxte le bâtiment : toute la journée ce sont coups de sifflet et cris de joie. Il ne manque plus que les incessants allers et venus dans l'impasse qui mène au collège et qui longe l'aile est des mobylettes au pot trafiqué pour compléter le tableau.

Le constat est là : le bruit nuit aux situations d'enseignement et d'apprentissage.

Voilà des années que les enseignants réclament qu'il soit classé en Z.E.P. en vain.

2/GESTION DU GROUPE CLASSE : LES SIGNES DES PREMIERES DIFFICULTES

Avec le recul et maintenant que je connais mieux la 4^{ème} Verte j'aurais dû me douter dès la première heure de cours que cette classe là me poserait problème. Il m'a fallu cependant quelques semaines pour appréhender le groupe classe et me rendre à l'évidence : j'avais à ma charge une classe difficile.

a/ L'incident du portable

Le premier contact fut en apparence réussi. Après le traditionnel remplissage des fiches de rentrée je présente mes consignes de travail et explique comment se déroulera le cours d'espagnol. Tandis que je conclue le chapitre des présentations sur le rappel des règles de fonctionnement du collège voilà qu'un portable se met à sonner ! Je profite de l'aubaine pour simuler la contrariété et en faire un exemple.

Je demande à qui appartient ce portable qui vient de sonner et bien évidemment personne ne répond. Heureusement, mon oreille avait localisé la source sonore : le fond de la classe ! Je demande à Benjamin de me donner son appareil en lui expliquant que sa présence est interdite. Il se défend en rétorquant : "*C'est pas ma faute Madame, il s'est mis à sonner tout seul*". Je clos alors le chapitre en informant la classe que si l'expérience venait à se reproduire l'appareil serait confisqué et remis au C.P.E.

Quelle n'est pas ma surprise alors, tandis que je retourne vers le bureau pour déposer le portable de Benjamin, de découvrir Karim en train de s'éventer avec un mini-ventilateur de poche qu'il vient de sortir de son sac, sous mes yeux ! Je confisque l'engin et dis à l'intention de tous : "*Je rajoute à la liste, en plus du chewing-gum, des baladeurs et des portables, les ventilateurs de poche sont interdits en classe*". » Je me ravis que ces incidents aient permis d'exposer à la classe mon autorité et ma capacité à régler les imprévus.

A la fin de l'heure, lorsque Benjamin viendra récupérer son portable je suis quand même choquée que Karim ait le toupet de le prendre sur mon bureau pour le lui rendre. Je ne manquerai pas de lui faire une remarque et c'est moi qui rendrai finalement les appareils confisqués.

Quelque temps plus tard, lorsque je m'informai auprès des collègues de la 4^{ème} Verte, l'un d'entre eux m'avoua que "*Benjamin, Karim et Saïd*" c'était "*les trois compères*". Il fallait s'en méfier et les surveiller comme du lait sur le feu. J'appris par la suite que Benjamin, dernier rejeton d'une famille de trois enfants (deux sœurs de 28 et 30 ans), était de

père gitan. J'appris également que les parents de Karim, d'origine marocaine, parlaient très peu le français et que c'était la sœur de 20 ans qui avait l'autorité parentale !

b/ Un comportement inattendu pour une jeune enseignante inexpérimentée

Mais Benjamin, Karim et Saïd n'étaient pas les seuls à manifester les "signes des premières difficultés". La classe entière avait un comportement tout ce qu'il y a de plus inattendu pour une jeune enseignante inexpérimentée.

Alors que j'avais soigné ma tenue, mon maquillage et ma coiffure afin de paraître plus « prof » et que je pensais donner une impression d'assurance ; je m'attendais à ce que mon simple statut d'enseignante justifiât aux yeux des élèves que je représentait l'autorité à respecter. Las, dans la réalité cela ne se passe pas ainsi : malgré le rappel du fonctionnement d'un cours de langue les élèves apparurent très vite indisciplinés - il faut souligner que deux fois par semaine (mardi et jeudi) je les vois en fin d'après-midi, de 15 heures à 16 heures - :

- l'entrée dans la classe se faisait bruyamment et il fallait cinq bonnes minutes pour faire taire les bavardages qui reprenaient de plus belle pendant l'appel et ce malgré les rappels à l'ordre ;
- les élèves n'avaient pas le "savoir-vivre" du cours de langue:
 - ils répondaient spontanément aux questions sans avoir préalablement levé le doigt ; et souvent m'interpelaient alors que j'étais lancée dans une explication ;
 - certains élèves (surtout Benjamin et Patty) monopolisaient la parole à coup de "*Madame, Madame, moi*" et pestaient lorsqu'ils n'étaient pas interrogés ;
 - ceux qui ne participaient pas étaient incapables de répéter ou de corriger la phrase du camarade puisqu'ils préféraient bien évidemment discuter avec le voisin ;
- Les élèves n'acceptaient ni les remontrances ni les sanctions:
 - ils contestaient les rappels à l'ordre (n'étant jamais le fautif!), notamment Karim qui invariablement répondait "*Pourquoi moi? Mais qu'est ce que j'ai fait?*" et boudait jusqu'à la fin de l'heure ;
 - ils disaient tout haut qu'ils ne feraient pas la punition et partaient sans la prendre.

Autant de choses qui me déstabilisèrent : ça n'était pas l'image que j'avais des élèves. Et je me rendis compte très vite que l'autorité du professeur, telle que je me l'imaginai, n'existe pas surtout lorsque vous êtes jeune et débutante de surcroît et sans réputation dans l'établissement. Elle se mérite et il faut se battre pour s'imposer et être accepté par le groupe comme leur chef.

c/ Les échos des collègues

Les premières semaines je m'entretenais régulièrement avec les collègues afin de me faire une idée de l'atmosphère de la classe. Je m'aperçu que leur comportement était identique dans les autres disciplines (élèves très remuants et beaucoup de bavardages), mais les enseignants savaient plus ou moins bien gérer cette situation qui est nouvelle pour moi. Tous me comprennent, m'affirment vivre la même chose et m'assurent qu'il est normal pour une débutante de peiner au début. Les noms de Karim, Benjamin et Saïd reviennent souvent, ils sont désignés comme étant les principaux auteurs de troubles. D'ailleurs tous trois seront exclus pendant trois jours pour une sombre histoire de racket au sein de la classe ... Les encouragements et les conseils des enseignants du collègue m'ont été précieux. Ils ont toujours été présents pour me soutenir. Et leurs discours m'ont aidé à mieux comprendre le comportement des élèves d'aujourd'hui.

d/ Une situation rapidement ingérable

Le jeune professeur débutant est condamné à tatonner en matière de discipline. Je n'avais pas réussi à avoir le contrôle du groupe classe tout de suite. Il faut dire que l'on passe - autant les élèves que leur enseignant - dans un premier temps par une phase d'observation. Et non seulement j'avais du mal, par manque de réflexes à détecter les comportements sanctionnables; mais je ne savais pas non plus quels moyens concrets utiliser afin de ramener la classe au calme. Je peux aujourd'hui affirmer que l'inexpérience et l'improvisation me furent fatals.

Je me sentais agressée personnellement par leur conduite et leurs propos; et, n'ayant pas le réflexe de réagir immédiatement je sentis très vite que la gestion du groupe classe m'échappait.

De plus les conditions matérielles du vendredi n'avaient rien pour m'aider dans mon action. C'est bien souvent ce jour-là, dans cette minuscule salle 39 où les tables sont disposées en U, que j'ai eu les affrontements les plus violents avec les élèves:

15 octobre 1999

La correction de l'exercice sur le vouvoiement ne peut s'effectuer: les élèves bavardent, chahutent et c'est tout de suite la foire. Puisque mes menaces demeurent sans effet, l'exercice qui était à faire à la maison se mue en interrogation surprise notée. J'ai droit à une protestation générale. Quoi qu'il en soit ils ne s'y déroberont pas. Comme ils profitent que je suis occupée avec Geoffroy (il ne peut momentanément pas écrire) pour tricher j'annonce que tous auront la note divisée par deux.

Le cours suivant, mardi 19 octobre, le rendu du contrôle les abasourdi: ils ne me croyaient pas capable de mettre mes menaces à exécution. Le cours se poursuivit sans incident majeur.

22 octobre 1999

La classe est agitée comme tous les vendredis. Je distribue plusieurs punitions dont une Karim qui râlait depuis le début du cours:

“*Je vois rien*” (et il se lève pour éteindre le tableau).

“*Je comprends rien*” “*Pourquoi y’a pas la traduction?*”

et qui ne cesse de discuter avec son voisin. Il proteste lorsque je lui donne cents lignes à copier et me traite de folle lorsque je lui demande son carnet de correspondance. Je réglerai l’incident en lui disant que c’était là un comportement que je n’acceptais pas et convoquai sa famille. Finalement Madame le proviseur lui fera signer un contrat de respect et d’obéissance. Le cours suivant, le comportement de Karim s’est radicalement modifié.

26 novembre 1999

Je commence le cours pas un peu de morale: la veille leur conduite a été inacceptable, le conseil approche et tous les professeurs se plaignent. Puisqu’ils sont incapables de se tenir comme il faut, je sanctionnerai les perturbateurs d’une heure de colle.

Las, je n’arrive pas à obtenir le silence et Patty n’arrête pas de bavarder. C’est lui qui aura la retenue. Il se montre alors insolent et violent lorsque je lui réclame son carnet et le jette à l’autre bout de la classe en marmonnant: “*Si vous le voulez vous n’avez qu’à le ramasser*”. Je mets un mot et l’exclus du cours. Malheureusement cet éclat n’aura pas eu l’effet de calmer les autres qui se montrent indifférents à la scène. Je finis difficilement le cours.

Le vendredi il m’est très difficile de tenir la classe. Les 27 élèves se retrouvent tous collés les uns aux autres dans une salle minuscule. Leurs forces se voient ainsi multipliées par 27, et ils forment une boule de résistance. Quand à moi, je suis coincée entre le bureau et le tableau et je ne peux circuler entre les rangs. Le vendredi, alors que je les vois de 10 heures à 11 heures, la salle fait que la situation est encore plus ingérable que les autres jours de la semaine en fin d’après-midi. Ou comment travailler dans des conditions optimales!

C/ PREMIER BILAN

Dans le fond ces élèves de 4^{ème} Verte sont comme la plupart des enfants de leur âge: spontanés, envahissants, indisciplinés. Et c'est un véritable défi que d'arriver à leur enseigner quelque chose. Mais là où d'autres élèves comprennent que le silence et la discipline sont indispensables au bon déroulement d'un cours de langue, la 4^{ème} Verte, elle, n'en a cure. Le surnom aurait beau être répété à maintes reprises rien n'y faisait, les bavardages, l'inattention et l'indiscipline continuaient de régner.

Plusieurs facteurs ont contribué à ce que la situation devienne vite ingérable:

- j'avais sous-estimé les capacités des élèves à perturber un cours et était loin d'imaginer l'ampleur que prendrait un tel comportement et ses conséquences;
- aucune remédiation n'ayant été préalablement mûrement réfléchie, l'improvisation et le traitement des incidents au cas par cas se révélèrent inefficaces sur de tels élèves;
- c'est que je me trouvais face à des élèves difficilement "disciplinables".

Quoi qu'il en soit j'étais consciente que l'indiscipline de la classe était un frein au bon enseignement d'une langue vivante. Et il fallait à tout prix parvenir à instaurer une discipline de travail.

II/ OBJECTIFS

Ce constat étant évident il me fallait désormais trouver les moyens d'exercer mon autorité dans le groupe classe afin que les élèves – qui obéiraient ainsi à la loi - comprennent l'intérêt de la discipline et son importance pour travailler dans les meilleures conditions possibles. Mon but n'était pas de parvenir coûte que coûte au silence par le biais d'une autorité aveugle. Bien au contraire, que les élèves parlent spontanément dans un cours de langue est un atout qu'il fallait que je réussisse à réguler en disciplinant les interventions et le comportement des élèves. Mes élèves ne manquaient pas de bonne volonté: toujours prêts à répondre aux questions, à corriger les exercices, à passer au tableau. Mais ils péchaient par excès.

Mon texte de référence étant la "Mission du professeur exerçant en Collège ou en Lycée" [circulaire 97123 du 23 mai 1997] je m'aidai de ma fonction d'éducateur pour parvenir à mes fins: éduquer d'abord pour pouvoir ensuite instruire et former dans des conditions optimales.

Effectivement, l'une des missions de l'enseignant clairement évoquée dans cette circulaire est la suivante:

*« Savoir conduire la classe
Le professeur a la responsabilité de créer dans la classe les conditions favorables à la réussite de tous.
(...)(Son devoir est de) communiquer l'envie d'apprendre, favoriser la participation active des élèves, obtenir leur adhésion aux règles collectives, être garant du bon ordre et d'un climat propice à un travail efficace.
(...)Il sait susciter et prendre en compte les observations et les initiatives des élèves sans perdre de vue les objectifs de travail. Il favorise les situations interactives et sait mettre en place des formes collectives de travail et d'apprentissage. Il s'attache à donner aux élèves le sens de la responsabilité, à respecter et à tirer parti de leur diversité, à valoriser leur créativité et leurs talents, à développer leur autonomie dans le travail et leur capacité à conduire un travail personnel dans la classe ou en dehors.»*

Je tenais, par conséquent, non seulement à leur enseigner l'espagnol mais également à rétablir le dialectique Autorité du professeur/Obéissance des élèves tout en contribuant de la sorte à les préparer au plein exercice de la citoyenneté. J'entends par "plein exercice de la citoyenneté" développer les valeurs suivantes:

- Connaissance et respect des règles;
- Apprendre à vivre ensemble avec les différences de chacun;

- Tolérance et respect des autres;
- Autonomie et sens des responsabilités.

Et il me semble que ces valeurs essentielles s'adaptent parfaitement à un cours de langue vivante où l'élève doit être capable de:

- écouter le professeur pour répondre aux questions;
- écouter ses camarades pour répéter ou corriger la phrase;
- adopter un minimum de "savoir-vivre":
 - lever le doigt avant de parler;
 - attendre l'autorisation du professeur pour le faire;
 - ne pas couper la parole de celui qui parle;
 - faire ses devoirs;
- apprendre ses leçons.

III/ MOYENS MIS EN OEUVRE

La méconnaissance du milieu scolaire m'a pénalisé dès les premiers^f temps, j'avais du mal à repérer les comportements ou les situations qui visaient à transgresser l' "ordre". Je tardais à savoir quand et comment sanctionner. S'il est vrai – et Dieu sait si cela m'avait été maintes fois répété! - qu'il ne faut rien laisser passer au début et être ferme; concrètement cela ne signifiait rien pour moi. Quels étaient **concrètement**, chez les élèves, les comportements ou actes ou paroles répréhensibles? Et comment fallait-il **concrètement** y répondre pour ensuite les sanctionner? Que pouvais-je accepter et que devais-je refuser de la part des élèves? Tels étaient les questions qui dès le début me tiraillèrent.

Le jeune professeur débutant est condamné à tâtonner en matière de sanctions. De plus, le jeune professeur débutant démarre dans un métier sans aucune préparation ni formation. Aussi j'ai dû, dans un premier temps, improviser et agir au *feeling*, considérant cette année de stage comme un laboratoire d'observation, afinant petit à petit mon idée du métier et mes moyens d'actions.

A/ PUNITIONS ET SANCTIONS

Au début je pensais que les élèves de 4^{ème} verte étaient capables de comprendre et d'accepter ce que je leur demandais: le silence en classe, une participations disciplinée et une certaine rigueur de travail. Las, mes rappels à l'ordre ainsi que le rappel des règles de fonctionnement du cours de langue vivante demeuraient sans échos. Je dû me résoudre à les sanctionner en cas de manquement.

Mais tout d'abord je prévenais l'élève que son attitude était répréhensible et que s'il continuait il aurait une punition. Généralement la parade de l'élève incriminé consistait à promettre qu'il serait sage afin de se soustraire à la punition. Lorsque c'était le cas, j'étais indulgente et je suspendais la sanction. Malheureusement ma générosité a très vite été le début de la fin. Les élèves avaient pris l'habitude de négocier avec moi et j'arrivais difficilement à les punir. Lorsque la punition tombait quand même, bien souvent, l'élève partait sans la prendre ou bien oubliait de la rendre ou encore simulait qu'il n'avait jamais été puni.

Le maître en la matière était Patty, un adolescent de quatorze ans, originaire du Zaïre. Patty ne vit en France que depuis quelques années. Il se distingue de des camarades par sa grande taille, son physique attractif et son apparante maturité - certains collègues peinent a croire qu'il n'ait que quatorze ans tant il semble plus âgé qu'il ne le prétend. De plus, il prend toujours un malin plaisir à faire le pitre dans mon cour.

Durant tout le premier trimestre il était très volontaire pour participer et répondait généralement n'importe quoi en faisant des mimiques ce qui amusait tout le monde, à commencer par moi! Lorsque je le surprénais en train de discuter ou d'embêter ses voisines - ce qu'il les rendait somme toute joyeuses!- il prenait la mine d'un gamin pris en faute et se cachait derrière son cahier pour se faire oublier. C'est toujours très habilement qu'il parvenait à se soustraire aux sanctions: il ne prend pas sa punition ou bien oublie de la rendre, a oublié de faire signer le mot sur le carnet ou bien falsifie la signature des parents. Il me fait l'effet d'une anguille qui me glisse entre les doigts et qui parvient toujours à s'échapper.

Au fil du temps son comportement se dégradera et il se montrera de plus en plus contestataire, et je devrai agir en conséquence.

Le cas de Patty sera à nouveau évoqué plus avant dans cette étude.

Patty n'était pas le seul à esquiver les punitions et le phénomène devenant systématique j'opte pour des punitions plus longues et je double le tarif des retardataires. Très vite les punitions, mots et autres avertissements ne suffisent plus à canaliser cette classe et je commence à douter de leur efficacité sur de tels élèves. Par lassitude je baisse les bras et distribue moins de punitions. Mais la situation est encore pire. Au moins, les punitions ont le mérite d'assagir un temps les élèves punis.

1/ AUTOCRITIQUE

Comme il est dit si justement, l'enfant "pousse" l'adulte pour connaître ses limites. Il en va de même entre un élève de 4^{ème} et son professeur. Si l'élèves passent un temps à observer et tester leur professeur, ce dernier en fait de même, à plus forte rasion lorsqu'il débute dans le métier. D'où l'importance de ne pas gacher cette phase préparatoire afin que le professeur puisse rapidement appréhender ses élèves et que ceux-ci sachent au plus vite comment il est et comment il agit et réagit. N'ayant aucune expérience j'ai dû agir et réagir dans l'improvisation, le résultat étant que les élèves n'ont pas pu prendre connaissance des codes de fonctionnement de leur professeur d'espagnol. Or les élèves ont besoin de limites, de règles et de sanctions en cas de transgression.

2/ AUTOÉVALUATION

La punition a ceci de positif qu'elle a valeur d'exemple pour les autres élèves. Lorsqu'ils voient un de leur camarade puni ils savent ce qu'il ne faut pas faire et comment cela est sanctionné. De plus, la punition a généralement le "pouvoir" de ramener à l'ordre - au moins durant une courte période - l'élève fautif.

Par contre, mon tort ayant été de tarder à donner les premières punitions, j'ai de ce fait escamoté les repères des élèves. Et puis mes punitions étaient trop gentilles (quelques règles de grammaire à écrire, des exercices à faire, ou encore cents lignes à copier) pour que mes élèves les prennent au sérieux ou les redoutent. Aujourd'hui je fais le constat suivant : dorénavant je sanctionnerai immédiatement les comportements ou actes répréhensibles. Et les punitions qui seront données seront :

- conséquentes;
- en espagnol;
- à faire signer par la famille ou alors le tarif sera doublé;
- à rendre pour les cours suivants ou sinon c'est l'exclusion temporaire.

B/ AUTODISCIPLINE

1/ LA GRILLE

L'heure de vie de classe du mardi 12 octobre 1999 marquera un tournant dans mes tentatives de ramener la classe à un climat de travail acceptable. A l'issue d'une heure de concertation avec la Conseillère Principale d'Education, où les élèves s'exprimeront librement et tenteront de trouver une solution à leur indiscipline et bavardages incessants, il en ressort qu'ils réclament plus de sévérité et de fermeté de la part de leurs enseignants.

Vendredi 15 octobre 1999, de retour en salle des professeurs suite à un cours qui fut plutôt houleux (Voir B/d/) le professeur principal me tient au courant du contenu de l'heure de vie de classe du 12 octobre et du souhait des élèves. Elle me distribue une grille ainsi qu'à tous les autres collègues de la 4^e Verte. Cette grille consiste à pointer au fil des cours les manquements des élèves dans chaque discipline (Travail , Comportement, Divers). Toutes les grilles seront centralisées avant les vacances de la Toussaint et feront l'objet d'une synthèse avec les élèves. Il s'ensuivra des sanctions pour les élèves les plus souvent signalés. Cette méthode me semble bonne et démontre l'esprit d'équipe et de solidarité des enseignants.

Dès le cours suivant (mardi 19 octobre 1999) je décide de mettre en pratique cette grille. Je démarre tout d'abord la séance par le rendu des contrôles surprises du cours précédent. J'enchaîne en leur expliquant que désormais lorsqu'il me sera impossible de faire cours à cause des bavardages et de l'inattention ce sera systématiquement le contrôle surprise qui tombera. Nous corrigeons le contrôle puis je sors la grille. Je reviens sur l'heure de vie de classe et sur les échos de demande de plus de sévérité. Ce à quoi je rétorque:

*« Vous réclamez plus de sévérité de la part des professeurs?
D'accord. A partir d'aujourd'hui c'est deux heures de colle
pour celui qui peerturbe le cours. Plus la mise en place de cette
grille qui sera remise à votre professeur principal avant les
vacances de Toussaint ».*

Mes paroles ont l'effet d'une bombe, et les élèves ne bronchent pas. Je continue le cours en les mitraillant de travail: distribution et lecture d'un petit poème, élucidation du vocabulaire, écoute d'un dialogue sur cassette, questions et réponses, copie du vocabulaire sur le cahier. Ce jour là je me suis sentie efficace et écoutée. Seule ombre au tableau, j'ai dû coller un élève: Patty.

L'effet de la grille n'aura malheureusement duré que le temps d'un feu de paille. Vendredi 22 octobre je retrouve la classe dans la minuscule salle 39, et à dix heures ils sont déjà agités. La grille aura peu d'effet. Je distribue quand même quatre punitions et la situation explose avec Karim qui me traite de folle lorsque je récame son carnet. Je me demande alors ce qu'il faut faire pour obtenir un calme relatif dans cette classe, à plus forte raison le vendredi matin lorsqu'ils se sentent soudés dans cette minuscule salle de cours.

Je tiens plus ou moins la classe jusqu'aux vacances de Toussaint, et garde l'espoir que les sanctions qui seront prises contre les élèves perturbateurs modifieront l'attitude de la classe.

2/ LES ÉLÈVES POLICIERS

A la rentrée de Toussaint j'apprends qu'aucunes mesures n'ont été prises et regrette que les perturbateurs du premier trimestre n'aient été sanctionnés. Il a juste été décidé, sur l'initiative des élèves, de désigner à chaque cours deux "policiers" chargés de surveiller les bavards et les perturbateurs. Tous les résultats seront remis au professeur principal.

Cette initiative innovante – et peut-être criticable – aura, il faut l'admettre, le mérite d'avoir été très efficace les premiers temps. Bien souvent c'étaient les propres perturbateurs qui se portaient volontaires pour endosser l'uniforme du policier – tel Patty qui me remis sa feuille avec écrit dessus *Inspecteur Patty; Rapport du 13 novembre 1999* – et le silence qui régnait alors dans la classe était impressionnant. Pour preuve le cours de vendredi 12 novembre 1999. Alors que généralement la petitesse de la salle rend mon travail d'éducateur plus difficile encore, ce jour-là le comportement général de la classe se trouve considérablement amélioré. Il me suffit de me taire lorsqu'ils font un peu trop de bruit pour entendre des chuts et retrouver le silence: ils s'autodisciplinent, c'est tout simplement incroyable.

Mais très vite la situation se dégrade et le seul recours aux deux policiers ne suffit plus. Cette méthode est l'objet de règlements de compte: les policiers abusent de leur pouvoir pour pointer les camarades qu'ils n'apprécient pas, et ces derniers protestent de façon virulente.

Jeudi 25 novembre je déplore les dérives de ce système et annonce la fin de l'utilisation de cette méthode. Dorénavant ils mettront leur carnet sur la table et ce sera une heure de colle pour les perturbateurs. Malgré ce je n'arrive pas à obtenir le silence, c'est le chahut et l'interrogation surprise qui tombe. Ils pestent pour la forme mais je sens bien que cette sanction n'a plus d'effet.

Le lendemain, vendredi 26 novembre 1999, je décide de commencer le cours par un peu de morale. Je reviens sur leur comportement de la veille, réprovoque leur conduite inacceptable, souligne que des sanctions seront prises à l'issue du conseil de classe du mardi 30 novembre 1999. Tout juste s'ils m'écoutent! A plusieurs reprises je dois m'arrêter de parler pour obtenir le silence et annonce que ce sera une heure de colle pour les bavards. Alors que j'entame enfin le cours d'espagnol Patty continue de parler: je lui réclame son carnet pour lui mettre une retenue. Et voilà qu'il s'offusque et qu'il jette son carnet à l'autre bout de la salle en marmonnant quelque chose comme : " *Si vous le voulez vous n'avez qu'à le ramasser* ". Je marque un mot et l'exclue du cours. Je termine péniblement le cours. Suite à un entretien avec le professeur principal Patty finira par me faire des excuses publiques le cours suivant, jour du conseil et début d'un autre tournant.

3/ AUTOCRITIQUE

L'intention était louable de donner l'occasion aux élèves d'exprimer leur point de vue concernant le problème de la discipline et du bavardage. Ils se sont d'ailleurs sentis suffisamment concernés pour proposer des solutions. S'il s'avère que les élèves sont incapables de s'autodiscipliner, il ressort cependant de cette expérience qu'ils sont conscients de deux choses:

- de la nécessité de sanctionner tout manquement au bon fonctionnement du cours ;
- du caractère indispensable de l'autorité venant du professeur.

Marie Claude Baïetto affirme à ce propos dans son ouvrage *Le désir d'enseigner* :

« Certes, il a essayé, et pourrait-on dire honnêtement, de “jouer le jeu” prévu pour ses élèves, mais se sont eux, ou du moins certains qui n'en veulent pas. Loin de favoriser leur initiative, la vacance du pouvoir de l'enseignant paraît plutôt les maintenir dans leur position de refus qu'ils ne parviennent à dépasser qu'avec la participation impérative de l'enseignant. »

(p. 25)

Philippe Meirieu confirme cette idée lorsqu'il introduit dans *Réussir à l'école* la précision suivante:

« Ce sont des enfants trop difficiles à responsabiliser. Ils ont besoin d'une autorité. »

4/ AUTO EVALUATION

L'aspect positif de cette méthode fut le bon impact et le calme relatif obtenu les premiers temps, à tel point que les élèves redoutaient plus la surveillance faite par leur propres camarades que celle opérée par leur professeur. Et puis il me sembla de bon ton de prendre au sérieux les revendications des élèves, dans la mesure où ils proposaient des solutions cohérentes et applicables.

Mais le gros défaut fut que les promesses faites de sanctionner ne furent pas tenues. Je m'habituai à me reposer sur ce système d'autodiscipline laissant au professeur principal le soin de régler le problème. Si bien que l'autogestion de la discipline par ses propres acteurs s'avéra un fiasco. J'en tire la conclusion que l'enseignant ne doit pas déléguer son autorité – son “ pouvoir ” de réguler les comportements abusifs – à d'autres et encore moins aux propres élèves.

C/ LA RÉFLEXION

Suite à l'incident du 26 novembre 1999 avec Patty je prends conscience que le degré d'indiscipline est devenu tel qu'il m'est impossible de continuer à faire cours dans ces conditions. Plusieurs collègues partagent mon avis et se plaignent de l'attitude désinvolte des élèves: chahut et bavardages dès l'entrée en classe, bousculade et interpellations pendant qu'ils s'installent, impossible d'obtenir le silence pendant l'appel, participation orale bruyante et désorganisée, réflexions et protestations intempestives au moindre rappel à l'ordre, huée et applaudissements lorsqu'un élève est puni. Aucun des moyens tentés ne semble faire effet. L'approche du conseil de classe nous conforte dans l'idée que les sanctions qui seront prises modifieront le comportement général de la classe.

Je décide, sur les conseils de ma tutrice, de faire une pause le mardi 30 novembre 1999 afin de faire réfléchir les élèves au problème. Après tout, il est temps de les mettre face à leurs responsabilités. Le professeur ayant fait son maximum – malgré l'inexpérience et les maladresses qui jouent en sa défaveur – pour gérer au mieux la situation; il devient urgent d'impliquer les élèves dans le processus de formation de leur esprit citoyen. Je pars du principe qu'ils ne sont pas uniquement des sujets apprenants mais également des individus capables de discernement et dont il faut développer la "construction" identitaire en inculquant quelques principes tels que: sens des responsabilités, capacité à réfléchir et analyser une situation, conscience de l'intérêt de l'étude d'une langue vivante telle que l'espagnol, autogestion de son comportement et de son travail.

Je leur demande donc de réfléchir par écrit à ces trois questions:

- Que doit faire la classe pour que le cours d'espagnol fonctionne bien?
- Que dois-je faire, moi, élève, pour que le cours d'espagnol fonctionne bien?
- Quel est l'intérêt aujourd'hui d'étudier l'espagnol?

Au début ils sont interloqués par la manœuvre mais se piquent vite au jeu. A l'issue de la réflexion je réunis les réponses et esquisse une synthèse d'où ressortent les concepts suivants: écoute, respect de l'autre, calme, attention.

Mais la copie qui m'interpellerà le plus par sa lucidité, sa franchise et sa sympathie reste celle de Laïla (Voir DOCUMENTS ANNEXES). Laïla est une élève de 13 ans d'origine marocaine, nombreux sont les collègues qui se plaignent de son insolence. Je n'ai pour ma part rien à lui reprocher. Laïla viendra me voir à la fin du cours pour se justifier et

m'assurer qu'il ne s'agissait nullement d'une critique négative de sa part. Je lui réponds que tout ce que je demande aux élèves c'est d'être conscients de la nuisance de leur comportement pour tous, ainsi que d'assumer au mieux leur métier d'élèves tout comme moi je suis là pour leur enseigner l'espagnol. Laïla qui jusqu'à présent avait été si discrète – peut-être le temps de s'adapter à son nouveau collègue – m'étonne par sa maturité et son audace. Malheureusement le deuxième trimestre la verra plus dissipée et insolente à mon égard ce que je n'aurai de cesse de sanctionner et de déplorer.

Le cours suivant – jeudi 02 décembre 1999 – je distribue aux élèves le bilan de la réflexion que nous commentons ensemble (voir DOCUMENTS ANNEXES). Je leur signale qu'à partir d'aujourd'hui la mise au point est faite et que désormais l'attitude qu'ils doivent adopter est celle du bilan. Ils en sont conscients puisque c'est le fruit de leur réflexion. Ainsi tout manquement sera sanctionné tel que l'indique le nouveau contrat qui doit être signé par la famille. Ce contrat vise à établir une hiérarchie des sanctions (voir DOCUMENTS ANNEXES). Les élèves en prennent connaissance et nous la commentons ensemble. Maintenant que mon nouveau mode de fonctionnement est accepté par les élèves j'espère qu'il est suffisamment clair pour qu'ils l'intègrent et qu'ils le redoutent. De mon côté je l'assimile et me force à m'y tenir.

1/ AUTOCRITIQUE

Cette pause réflexive fut très bénéfique autant pour moi que pour les élèves. Elle m'a permis de calmer le jeu – évitant une tension qui allait s'accroissant ou encore un engrenage du rapport de force – et de faire réfléchir la classe aux problèmes rencontrés qui gachaient les cours d'espagnol. Je me suis rendue compte à quel point cette situation ne gênait pas uniquement le professeur et combien les élèves étaient capables d'un fin discernement. Cela nous a permis de repartir sur de nouvelles bases saines et plus fermes.

Ce nouveau départ a été accompagné d'une réorganisation de la salle: sur la demande insistante de nombreux élèves j'ai fait un nouveau plan de classe. Ainsi formai-je des binômes sans affinités apparentes et isolai-je les élèves les plus pénibles. Cette nouvelle disposition fut un des facteurs du retour au calme de la 4^{ème} Verte.

Les commentaires et demandes de précisions concernant la hiérarchie des sanctions furent très fructueux. Les élèves semblaient prêts à accepter les nouvelles règles du jeu et donnaient l'impression de vouloir faire des efforts pour se tenir tranquille et moins bavarder.

Il ressort toutefois un détail capital de la réflexion des élèves: l'exhortation à l'enseignant de faire preuve de plus de fermeté et de sévérité, c'est à lui de tenir sa classe. J'en reviens au constat fait B/ 3/ illustré par les propos de Marie Claude Baietto et Philippe Meirieu: les élèves ne peuvent exercer l'autorité en classe eux-mêmes.

J'introduis cependant cette nuance, et là je me base sur les expérimentations et les écrits de Daniel et Catherine Favre: il ne convient pas de favoriser une autorité de type 1 qui maintiendrait les élèves dans un état de dépendance face à ce recours. Il faut tenter d'instaurer une autorité de type 2 qui vise à développer l'autonomie des élèves. Toutefois s'il résulte qu'il est impossible de responsabiliser les élèves et que c'est un échec avoué de l'autorité de type 2 il faut revenir – et à plus forte raison lorsque les élèves le réclament – à une autorité de type 1. Pour plus de précision voir DOCUMENTS ANNEXES.

2/ AUTOÉVALUATION

L'aspect positif fut d'inciter les élèves à une prise de conscience. Comme je l'ai déjà dit un peu plus haut, cette pause nous a permis de repartir sur de nouvelles bases. De plus, ce qui est rassurant c'est de voir que malgré les difficultés, les maladresses commises et les mauvaises habitudes prises il est à tout moment possible avec des élèves d'assainir la situation. Ils sont capables de bien plus que ce que l'on peut imaginer – autant en bien qu'en mal, hélas!

Le mauvais point c'est que la hiérarchie des sanctions a mis du temps à se mettre en place et bien des mauvais plis étaient restés, autant chez les élèves que chez moi. Cette hiérarchie s'est avérée contraignante – en m'obligeant à un véritable compte d'apothicaire – et pas entièrement efficace à ce moment de l'année, même si les élèves s'y pliaient de bon gré. De plus je me suis sentie enfermée dans un système avec le sentiment de ne plus pouvoir en sortir et avec peu de marge de manœuvre. Même si les résultats obtenus furent cependant très bons, les conditions matérielles du vendredi firent que le calme instauré pendant la semaine virait immanquablement au chahut le vendredi.

D/ LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

1/L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE:

LES PROFESSEURS ENTRE EUX

Les échanges d'impression ou concertations sur la 4^{ème} Verte, ou plus précisément certains élèves qui posent problème, avec les autres collègues de la classe m'ont beaucoup servi. Cela m'a permis dans un premier temps de déculpabiliser: je n'étais pas la seule à qui cette classe donnait du fil à retordre et la situation durait voire empirait depuis leur entrée en sixième.

Ces échanges avec les autres enseignants m'ont aidé à mieux comprendre le comportement et les attitudes d'un groupe d'adolescents d'entre 13 et 15 ans réunis dans une même classe. Cela a en quelque sorte remplacé ma méconnaissance du milieu scolaire. Et puis les propos rapportés m'ont permis de me perfectionner dans "l'art d'être enseignant". Des conseils comme : rester calme et ne jamais s'énerver, se taire pour obtenir le silence, ne pas hausser la voix, ménager des temps de pause, varier les activités et les supports m'ont été très utiles. Même lorsque je reconnaissais avoir commis des maladresses il y avait toujours un collègue bienveillant pour me rassurer: "*Ne t'inquiète pas, c'est normal, tu débutes, c'est le métier qui rentre*".

L'expérience de ma tutrice, que j'ai régulièrement eu l'occasion d'aller observer, m'a également beaucoup servi, tant par ses conseils et en encouragements que par ses prestations. Assister à ses cours m'a été hautement bénéfique. Je voyais concrètement, du point de vue neutre de l'observateur qui assiste à la scène au fond de la classe, comment devait fonctionner un cours de langue vivante. J'ai notamment retenu quelques tuyaus comme : vérifier que les élèves sont calmes et rangés avant de les laisser entrer dans la salle, instaurer le rituel du chewing-gum dans la poubelle dès l'entrée en classe, sanctionner calmement et explicitement les élèves bavards et perturbateurs sans rentrer dans leur jeu de protestation. Je n'ai malheureusement pas l'expérience, la réputation et le savoir-faire de ma tutrice pour arriver à me faire respecter de la sorte.

La chercheuse en sciences de l'éducation Marie Duru-Bellat estime d'ailleurs à ce propos qu' "*un enseignant n'atteint son efficacité maximale qu'au bout de sept ans!*" (voir *Le monde de l'éducation* n°279 de Mars 2000, p.28). Et malgré ce nous sommes censés, nous,

professeur stagiaires, nous comporter dès notre année de stage comme des professeurs chevronnés!

L'instauration de la grille a permis quand à elle une intervention de toute l'équipe pédagogique dans la mission d'éducation de la 4^{ème} Verte. Les effets attendus n'ont malheureusement pas fait leur apparition pour les raisons évoqués au chapitre B/3/.

2/ LE CONSEIL DE CLASSE:

LES PROFESSEURS EN ASSOCIATION AVEC LES DÉLÉGUÉS, LES
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES ET LA C.P.E.

Le conseil de classe du premier trimestre a permis de faire le point avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, puis avec les délégués et représentants des parents d'élèves sur l'ambiance générale qui régnait dans la classe. (voir DOCUMENTS ANNEXES Compte Rendu de classe).

Dans un premier temps, les professeurs nous nous sommes réunis avec la C.P.E. pour nous mettre d'accord sur les observations qui seraient notées sur les bulletins trimestriels. Nous sommes arrivées d'un commun accord aux chiffres de 7 Avertissements Travail et 6 Avertissements Conduite (dont 3 Avertissements Travail + Conduite).

Ensuite le conseil de classe, en présence des délégués et des représentants des parents d'élèves a donné lieu au suivi individualisé des élèves et à des remarques tant sur la progression du travail que sur le comportement général de chaque élève au fil du premier trimestre.

A l'issue de cette séance, le professeur principal a exprimé l'intention d'inclure une lettre recommandant vivement aux parents des 10 élèves en difficulté (dont Karim, Saïd, Patty et Benjamin) de participer à la réunion parents-professeurs qui aurait lieu deux semaines plus tard. Action qui fut suivie d'un coup de téléphone aux parent concernés.

3/ LA RENCONTRE PARENTS-PROFESSEURS: LES PARENTS CONSEILLÉS PAR LES PROFESSEURS

Cette réunion du 13 décembre 1999 a été pour moi l'occasion d'impliquer les parents dans la tâche éducative. Elle m'a permis d'informer les parents de la conduite de leur enfant et de les renseigner sur mon nouveau contrat de fonctionnement. L'échange avec les parents a été source d'éclairage sur le comportement de certains élèves. Ainsi par exemple je comprenais mieux après avoir vu sa mère pourquoi Benjamin était si remuant : "*De tal palo tal astilla*". Bien souvent les parents ont cherché un soutien ou un conseil auprès de l'enseignant; d'autres fois ils l'ont jaugé et lui ont même insinué comment enseigner l'espagnol; et quelques fois le dialogue a débouché sur une amélioration notable du comportement de l'élève.

Ce fut le cas avec la mère de Patty qui découvrait ses punitions; son carnet de correspondance aux pages collées, aux mots effacés et aux signatures falsifiées; ses heures de colle et son insolence à mon égard. Depuis cette entrevue je n'ai absolument rien à redire de Patty, sa conduite est tout simplement et jusqu'à aujourd'hui encore irréprochable. Qu'il me semble loin le temps où il contestait tout haut et systématiquement les notes que je mettais aux récitations orales!

4/ AUTOCRITIQUE

Le conseil de classe a permis d'affermir la solidarité déjà existante de l'équipe pédagogique et puis c'est l'occasion de faire le bilan du premier trimestre en présence d'intervenants extérieurs tels que les représentants des parents d'élèves et intérieurs tels que les délégués et la C.P.E. Il est cependant regrettable que les bulletins trimestriels soient pour certains parents le seul moyen de prendre conscience que leur enfant est en difficulté ou bien qu'il pose problème.

La réunion parents-professeurs quant à elle fut la bienvenue dans la mesure où, lorsque les parents se déplacent, elle est l'occasion d'amorcer un dialogue avec la famille. Quoiqu'il en soit il est à déplorer qu'elle fut placée la semaine avant les vacances de Noël. Les professeurs n'eurent pas dans leur dimension optimale les retombées escomptées, les vacances ayant estompé ou effacé les effets post-réunion.

5/ AUTOÉVALUATION

Je tire de cette expérience que dorénavant je chercherai plus tôt à impliquer les parents dans l'éducation de leur enfant. Je pense que dès qu'un problème se présente ou qu'un rapport de force s'instaure il est du devoir de l'enseignant d'avertir la famille. Si j'avais contacté la mère de Benjamin et si j'avais réussi à dialoguer avec la famille de Karim peut-être leur attitude aurait-elle été différente. Cela ne coûte rien d'essayer. Je me méfierai toutefois de passer par l'élève comme intermédiaire car je suis convaincue que Karim n'a jamais transmis mes demandes de rendez-vous!

Le bilan de la rencontre avec les parents se révèle mitigé. Si elle m'a permis de dénouer le problème avec Patty je me suis sentie dans l'ensemble jugée et critiquée par les parents. Ces derniers réclament bien souvent des comptes aux enseignants et les obligent à se justifier dans leur action d'éducation. Pour preuve la lettre adressée par une mère d'élève suite à l'incident de la gomme.

Je rappelle les faits: jeudi 13 janvier 2000, pendant que j'écris quelque chose au tableau, je reçois un morceau de gomme. Je me retourne pour demander qui est le coupable et bien entendu personne ne se dénonce. Je menace alors la classe d'une punition collective à faire signer pour le lendemain afin de faire pression sur le coupable. Silence puis protestations des élèves. *“Mais s'il vient vous voir à la fin de l'heure nous on aura fait la punition pour rien”*. Je donne alors un délai au coupable. *“Il a jusqu'à demain matin dix heures pour se dénoncer. Sinon je maintiens la punition pour mardi 18 janvier 2000”*. Finalement, à la fin de l'heure, sur la pression de Benjamin, Saïd vient se dénoncer. J'avoue donc le lendemain que le coupable s'est dénoncé et que la punition est suspendue. Malgré ce j'aurai droit à une lettre de réclamation d'une mère d'élève qui n'apprécie pas mes méthodes! (voir DOCUMENTS ANNEXES) Décidément les parents ne nous aident pas dans notre mission d'éducation de leurs chères têtes blondes!

E/ RETOUR À PLUS DE FERMETÉ

Depuis la rentrée des vacances de Noël la situation s'est considérablement améliorée. Les élèves sont revenus en classe avec l'intention, et leur comportement le prouve, de se tenir convenablement. Je me sens quant à moi plus confiante dans mes moyens d'action et dans leur effet. L'application de la hiérarchie des sanctions commence à porter ses fruits même si l'agitation demeure et que les bavardages continuent. Désormais les élèves savent comment tout manquement sera sanctionné.

1/ AUTO CRITIQUE

La prise de recul – survenue quelques quatre mois après la rentrée – m’a permis de mieux appréhender la situation et de relativiser l’impact qu’avaient sur moi les débordements des élèves. Débarrassée de toute affectivité je pouvais désormais agir froidement et objectivement. J’ai commencé à partir de ce moment là à gagner en confiance et en fermeté. Evidemment beaucoup me diront – et pas forcément les mieux placés pour donner un avis! - :“ *Mais c’est ce que tu aurais dû faire depuis le début!*”. Il faut malheureusement vivre les difficultés de discipline pour en prendre conscience et essayer personnellement et concrètement de trouver un remède. Lorsque le démarrage de l’année a été difficile et malgré toutes les mesures prises pour essayer de rattrapper la situation il faut coûte que coûte continuer à gérer la classe jusqu’à la fin de l’année. Je rejoins sur ce point la réflexion d’une autre stagiaire Anne Claire Raimbault-Renaudin qui a confié son expérience dans un ouvrage édité par l’I.U.F.M. de Créteil intitulé *Pourvu qu’ils m’écoutent* :

« Cette année de stage est, si l’on peut dire, une année brouillon, au cours de laquelle le Jeune Professeur prend conscience de ses points faibles, de ce qu’il lui faudra consolider, de ce qu’il fera et ne fera plus... l’année suivante. Le problème c’est que ce brouillon, on ne peut le jeter après deux mois, une fois que l’on a compris beaucoup de choses. Non, il n’est pas possible de se saisir aussitôt d’une nouvelle feuille, bien blanche, et de prendre un nouveau départ. Notre brouillon il faudra le garder jusqu’au mois de juin, et mettre tout en œuvre pour en gommer les ratures, pour y rajouter les mots manquants, les lignes oubliées, pour en rectifier les marges, titres et sous-titres... Mais nul doute non plus que ce travail de correction et de réécriture perpétuelle, s’il est difficile et irritant, est aussi des plus formateurs. »

(p. 77)

2/ AUTO EVALUATION

J'ai tiré dans un premier temps un bénéfice certain de l'application de la hiérarchie des sanctions sur les élèves de la 4^{ème} Verte. Cela a permis d'instaurer un cadre rigide dans lequel tout manquement était sanctionné et ce en connaissance de cause.

Mais la faiblesse fut de l'avoir mise au point si tard dans l'année. Les élèves ont malgré ce continué à chercher mes limites et les sanctions demeuraient sans effet sur les principaux fauteurs de trouble: Benjamin continuait à protester haut et fort et menaçait même d'aller se plaindre auprès de la Directrice; Karim persévérait dant l'attitude du gros bébé qui boude et menaçait également d'aller se plaindre; quant à Saïd il se lançait dans des justifications à n'en plus finir et cherchait toujours le moyen de se soustraire aux sanctions. La conséquence la plus néfaste fut l'effet tache d'huile sur d'autres élèves: Laïla qui commença à manifester de l'insolence et Julien qui laissa libre cours à sa nervosité et à son débit immodéré. Evidemment, il était si facile d'embêter la jeune prof d'espagnol dont on sait que c'est la première année et qui a tant de mal à se faire respecter...

IV/ EPILOGUE

Depuis la rentrée des vacances de février les élèves ont repris leurs mauvaises habitudes:

- difficile d'avoir le calme lorsqu'ils sont rangés devant la porte;
- entrée bruyante dans la salle;
- injonction de s'asseoir dans le silence pour faire l'appel;
- bavardages et agitation continus;
- participation orale désordonnée;
- rigolades ou disputes dans les rangs;
- rébellion contre les rappels à l'ordre ou punitions.

Autant dire que dans ces conditions la progression des cours s'effectue lentement et péniblement. Entre grèves et report du Conseil de Classe les élèves n'ont vraisemblablement pas encore assimilé que le deuxième trimestre était terminé et que le troisième s'annonçait court et décisif.

Cependant, malgré les perturbations répétées des sempiternels Karim, Saïd et Benjamin il est à noter des améliorations notables et durables chez certains élèves qui au premier trimestre posaient quelques problèmes: Julien J.M. et Nicolas, deux têtes folles à la langue bien pendue qui se consacrent désormais à un travail sérieux et dont les résultats s'en sont ressentis.

Le Conseil de Classe du 21 mars 2000 a décidé à l'unanimité l'exclusion pendant trois jours de Karim, Saïd et Benjamin. Nous avons opté pour une sanction exemplaire. Les parents seront convoqués au collège en présence de toute l'équipe pédagogique. Il leur sera dit qu'au retour de ces trois jours, s'il n'y a pas d'amélioration notable ce sera l'exclusion définitive de leur enfant. Cela peut sembler brutal pour un simple défaut de conduite mais il faut avouer que le temps passant, ces élèves – dont on admettait au début de l'année que dans le fond ils n'étaient pas méchants – sont devenus de plus en plus difficiles à canaliser, donnant de ce fait le mauvais exemple à des élèves toujours prêts à pencher du mauvais côté de la balance. Ainsi Laïla, Julien et Alexandre commençaient à se montrer insolents.

Verdict au conseil de classe du troisième trimestre lorsque commenceront à se profiler les orientations.

V/ BILAN GENERAL

A/ BILAN PERSONNEL

Lorsque je reviens au constat fait en début d'année et à la première étape de cette réflexion je me rends compte au fur et à mesure du temps qui passe combien j'avais raison. Avant même de s'assurer de ses acquis et de ses compétences d'instructeur de sa discipline il convient que l'enseignant mène d'abord à bien sa mission d'éducateur. Et il me semble que la dimension citoyenne conférée à notre profession peut nous y aider, dans une société où les enfants n'ont plus de repères ni de valeurs. C'est ce qu'affirme également Yves Bottin l'Inspecteur Académique de la Seine-Saint-Denis lorsqu'il rédige le texte d'introduction de l'ouvrage qui suivi le Colloque en Seine-Saint-Denis sur l'Education à la Citoyenneté:

« Dans une société en mutation (...) où l'hétérogénéité prédomine, dans laquelle les phénomènes d'exclusion et de rejet sont fréquents, où l'universalité de certaines valeurs qui constituent les fondements des sociétés libres semblent menacées de désuétude, l'école pilier de la République a une responsabilité particulière. Loin de se replier sur elle-même elle doit hardiment relever les défis, en formant les futurs citoyens d'une société plus humaine, dans laquelle l'esprit de tolérance et de respect des autres devront constituer le ciment de la cohésion sociale. »

(p.5)

Le Bulletin Officiel n° 29 du 16 juillet 1999 informe d'ailleurs à ce propos des objectifs de l'«Education à la citoyenneté dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire»et précise la contribution des disciplines:

« La circulaire du 15 avril 1996 précise la triple dimension de la formation civique développée par les différentes disciplines: l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté, l'éducation au sens des responsabilités individuelles et collectives, l'éducation au jugement par l'exercice de l'esprit critique et par la pratique de l'argumentation. »

Après tout acquérir l'esprit citoyen ne revient-il pas en quelque sorte pour un élève au savoir vivre à l'école et dans une salle de classe ?

Certes, cette dimension citoyenne, encore récente et pas entièrement comprise ou assimilée, ne suffit pas à assoire l'autorité du professeur. Faudrait-il ressusciter l'antique autorité aveugle ? Je cèderais parfois volontiers à la tentation...mais il semblerait que le retour d'un système aussi stricte soit impossible à l'heure actuelle. Et puis notre mission consiste à former des citoyens instruits et capables de se débrouiller dans la vie tant sociale que professionnelle et non pas de faire de nos élèves des moutons dociles. A l'interrogation que je me pose : L'éducation à la citoyenneté peut-elle m'aider à consolider mon autorité d'enseignante dans la classe ? voilà ce que répond un spécialiste de la question.

B/ AVIS D'UN SPÉCIALISTE

Bernard Defrance, professeur de philosophie, conclue l'ouvrage intitulé *Education à la citoyenneté*, précédemment cité, sur ces propos:

*« Oui l'école peut éduquer à la citoyenneté
(...) il importe d'essayer de définir les conditions d'une véritable construction de la citoyenneté à l'école. En effet, des trois fonctions de l'école, instruire, former, éduquer, c'est aujourd'hui la troisième fonction qui devient première et conditionne la réalisation des deux autres.
L'instruction sans l'éducation, de même que le développement des qualités professionnelles sans dimension civique, peuvent produire des individus plus dangereux que les incompetents ou les ignorants.
(...)L'enjeu de l'éducation à la citoyenneté est donc d'apprendre à vivre et à coopérer avec d'autres avec lesquels on n'a pas choisi de vivre. Les élèves d'une classe et d'un établissement ne se sont pas choisis mutuellement ils n'ont pas choisi leurs professeurs et leurs professeurs ne les ont pas choisis, et c'est cette situation qui est formatrice de la citoyenneté.
(...)Dès lors du côté de l'élève il ne s'agit pas de se soumettre à quelqu'un mais d'obéir à la loi, soumission et obéissance sont incompatibles. De même du côté du maître, il ne s'agit pas d'exercer son pouvoir sur un groupe mais d'exercer son autorité dans un groupe: en ce sens également pouvoir et autorité sont incompatibles. »*

(pp.85-86)

VI/ CONCLUSION

Inutile de dire que je tire bien évidemment un profit énorme de cette année de stage. Même si l'entrée dans le métier est violente c'est une chance incroyable que de pouvoir faire ses armes en douceur avec seulement deux classes en responsabilité. Les démonstrations théoriques et les discours moralisateurs sont de peu d'utilité tant qu'on n'a pas "*les mains dans la colle*" comme nous avait prévenu à si juste titre notre Inspectrice Pédagogique Régionale. Entre le dire et le faire il y a des kilomètres! A la fin de l'année j'aurai, je l'espère, emmagasiné suffisamment de cas concrets pour pouvoir réagir correctement à tous les cas de figure à la rentrée prochaine.

L'avantage d'avoir son tuteur dans le même établissement est indéniable: assister à ses cours, le voir faire, discuter et demander conseil, s'échanger des documents; son expérience est ainsi mise à notre service alors qu'il est tellement rare que les enseignants acceptent d'ouvrir leur porte de classe.

L'observation d'un autre stagiaire de la même discipline est également riche d'enseignement, c'est l'occasion de comparer nos savoir faire et de confronter nos impressions. On se rend compte ainsi que bien souvent nous traversons les mêmes doutes et difficultés. La comparaison des conditions de travail explique parfois bien des choses. Ainsi les élèves de 4^{ème} d'un collège classé en Z.E.P. se révèlent contre toute attente plus disciplinés que les élèves de 4^{ème} Verte. Il faut dire que des conditions d'enseignement favorables y sont réunies:

- surveillance des entrées et sorties de l'établissement;
- calme apaisant des bâtiments et de la cour;
- aménagement aéré de salles de classe insonorisées;
- suivi et efficacité de la vie scolaire.

Si bien que les répercussions positives sur des élèves difficiles sont incontestables.

Nul doute que je garderai longtemps le souvenir de mes débuts dans l'enseignement et que je puiserai dans le vivier de mes réminiscences pour ne plus faire les mêmes erreurs et œuvrer pour dispenser un enseignement efficace.

Pour l'heure l'année scolaire n'en n'est pas encore à sa fin et je me dois d'achever au mieux la tâche que j'ai commencé. Il reste encore un bon trimestre d'espagnol, la participation au projet jardin qui intéresse la classe et une sortie en extérieur prévue avant d'avoir un avis définitif sur cette expérience.

DOCUMENTS ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

BAÏETTO, Marie Claude: *Le désir d'enseigner*

FAVRE, Catherine et Daniel: *Naissance du 4 ème type, une approche transdisciplinaire de l'évolution humaine.*- Le souffle d'Or, Barret-le-Bas.

MEIRIEU, Philippe: *Réussir à l'école*

“ Bulletin Officiel ” : Circulaire n° 97 123 du 23 mai 1997

“ Bulletin Officiel ” : n° 29 du 16 juillet 1998

Colloque en Seine-Saint-Denis : 25-30 Mars 1996 : *Education à la citoyenneté.*- Les guides Magnard

“Le monde de l'éducation” n°279 de Mars 2000

I.U.F.M. de Créteil : *Pourvu qu'ils m'écoutent.*-